

imprimée par led. Granjon, sur certaines et grandes peines contenues aux lettres de privilege dud. Granjon... ».

R. Constantinus, un fils d'Antoine Constantin, imprimeur et éditeur à Lyon, croit J. W. Enschedé (1), adresse dans le même ouvrage une préface latine aux lecteurs, où il fait un éloge enthousiaste de l'invention de Granjon.

Cette préface est assez intéressante pour que nous la traduisions : « Si ces caractères étonnent le lecteur par leur aspect inaccoutumé ils ne manqueront pas cependant, j'en suis certain, de le séduire par leur côté pratique et même par leur élégance. Robert Granjon en conçut le dessin ingénieux et second Dibutades de Sicyone, père des typographes, en grava le relief. Leur lecture est aussi agréable que commode et leur forme est justifiée autant qu'une autre si elle ne l'est davantage ; car elle se rapproche d'aussi près qu'il est possible de l'écriture courante ; imitée avec une telle perfection qu'on peut hésiter si on lit un manuscrit ou des lettres d'imprimerie.

« Ils seront appréciés ici et partout pour peu que les maîtres d'école en recommandent l'usage : c'est affaire à eux. Au surplus, même sans leur concours, ἀλογοσ τριβύ en prouvera l'utilité à suffisance et en rendra l'habitude familière à tous ; je n'en veux pour preuve que leur forme même universellement adoptée en Europe pour l'écriture à la main.

« A moins qu'on ne méprise sa propre éducation pour préférer des usages étrangers. Mais un tel homme mériterait comme autrefois chez les Romains, d'être accusé et puni du crime de « Barbarie » et de se voir condamné comme le veut Ulpian, à l'exil, rejeté des siens, et contraint de vivre à l'étranger. Celui-là, en effet, est un mauvais citoyen qui préfère à celles de sa patrie les institutions des autres peuples et qui se plait dans un autre pays plus que dans le sien. Adieu ».

Tout cela s'accorde parfaitement avec l'affirmation de *l'Histoire ou Chronique des choses plus memorables recueillie par Jean Carion, & traduite par Jean le Blond* (A Lyon, chez François Arnoullet, 1577) :

« Ledit an 1557 à Lion fut trouvé l'invention de la lectre françoise

---

(1) *Tydschrift voor Boek en Bibliotheekwezen*, V, 207.